

# Le petit Changeois

Bulletin municipal de la  
commune de Change



01/25 – 01/26

P°2	Mot du maire	P°18	État civil
P°3	Change Actus' - Festivités	P°20	Millésime
P°7	Change Actus' - Travaux	P°20	SVT 2026
P°9	Change Actus' – Activités	P°21	Recensement 2026
P°12	Change Actus' – Élections complémentaires	P°22	Élections municipales 2026
P°12	Rencontre - Ils produisent à Change	P°23	Dans le rétro
P°14	Rencontre – Paroles d'anciens	P°24	Jeux
P°17	Portrait	P°25	Règles d'usage
		P°26	Informations pratiques

## Mot du maire

En cette période de fêtes, j'ai une pensée pour celles et ceux qui nous ont quitté cette année; et particulièrement Mme Largy, notre doyenne qui allait fêter ses 100 ans, et Mme Pelizzoni notre regrettée Maire depuis 20 ans.

Ayant pris mes fonctions de Maire au mois d'août, j'ai pu constater que Danièle nous avait laissé une commune aux finances saines et nous avons pu finaliser ses projets en cours.

Après des élections complémentaires et l'arrivée de nouveaux conseillers, la nouvelle équipe s'est remise rapidement au travail. Un travail de communication et de rénovation au gîte communal a été effectué, qui porte déjà ses fruits.

Depuis la rentrée de septembre, nous vous accueillons en mairie le samedi matin. Un calendrier vous sera communiqué via panneau pocket concernant les prochains samedis d'ouverture.

Le conseil municipal et moi même, vous adressons nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite.



## Change Actus' – Festivités

### Inauguration des travaux du toit de l'église - 17/05/25

2024 aura marqué la fin des travaux de réfection du toit de l'église de Change, des travaux dont le montant total avoisine les 75767,38 € payé par le département, l'état, la fondation du patrimoine, la région Bourgogne Franche comté et la commune de Change (à hauteur de 7384,76€).

Le 17 mai, L'inauguration des travaux du toit l'église aura été l'occasion de réunir différents élus locaux : M. le député (Aurélien Dutremble), M. le conseiller régional (Rémy Rebeyrotte), M. le conseiller départemental (Jean-Christophe Descieux), Mme la délégué de la fondation du patrimoine (Élisabeth Gilbert) ainsi que le curé de la paroisse (Jean-Pierre Foret).

Après un la présentation des travaux, les différents invités se sont retrouvés autours d'un verre de l'amitié.



## Association des loisirs

L'Association des loisirs à œuvré toute l'année pour proposer des activités et animation variées au habitants de la commune.

➤ **6 avril - Repas des aînés**

➤ **3 mai - Chasse au œufs**



➤ **21 juin - Fête de la musique avec tes voisins**



➤ **5 juin / 10 juillet - Apéros du jeudi**



➤ **31 octobre - Tournée d'Halloween**



➤ **22 novembre - Apéro du samedi**



➤ **7 décembre - Atelier décoration de Noël**



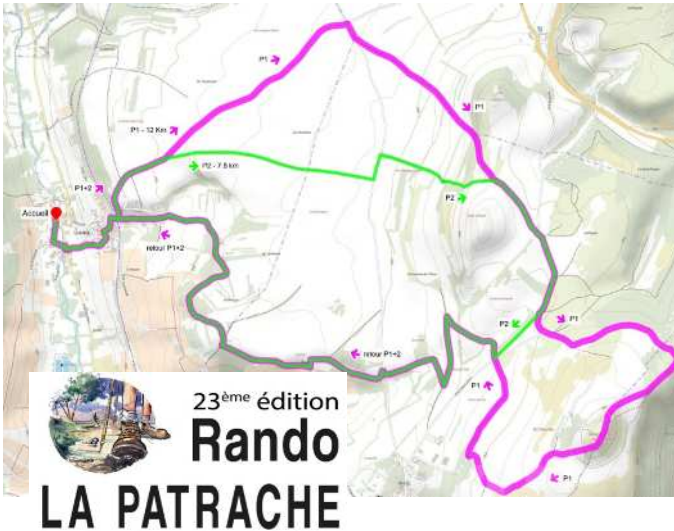
**L'Association des loisirs recrute !**

Venez nombreux à l'assemblée générale qui se tiendra le 2 février à 19h à la salle des fêtes. Au programme : rétrospective de l'année écoulée, programmation 2026.

contact : [loisirchange@gmail.com](mailto:loisirchange@gmail.com)

## La Patrache

La 23<sup>e</sup> édition de la Patrache s'est déroulée le dimanche 13 avril sous un soleil radieux, le parcours faisait cette année la part belle au mont de Sène et au mont Julliard.



Ce sont en tout 120 participants qui ont bravé les deux parcours balisés proposés pour l'occasion :

- « facile » pour le parcours de 7,5 km
- « moyen » pour le parcours de 12 km



# Change Actus' – Travaux

## ❖ Redécouvrez le gîte communal Max Monthelie ! ❖

Le gîte communal Max Monthelie a bénéficié d'un petit lifting et n'attend plus que vous ! Situé 9 rue de Santenay, ce gîte de groupe pouvant accueillir jusqu'à 15 personnes est idéal pour vos réunions de famille, retrouvailles entre amis ou séjours de passage dans notre belle commune.

Son parc arboré, ses caves, l'aire de jeux pour les enfants à l'entrée du gîte, vous permettent de bénéficier d'un très grand espace calme et verdoyant pour vos événements. Habitants de la commune, pensez-y pour vos événements familiaux... et parlez-en autour de vous ! C'est aussi une belle façon de faire vivre notre gîte communal.

Au programme de ce rafraîchissement :

- Travaux de peinture dans l'entrée et le salon,
- Remplacement de 5 douches,
- Améliorations électriques pour plus de confort.



Le gîte est disponible à la location :

- 🕒 en contactant directement la mairie par téléphone au 03.85.91.13.44 ou par mail [mairiedechange@orange.fr](mailto:mairiedechange@orange.fr)
- 🕒 via les plateformes Airbnb, Grands Gîtes et Leboncoin.

## Logements communaux

Le 15 novembre, les membres volontaires du conseil municipal ont isolé les combles du logement communal



## Routes / chemins

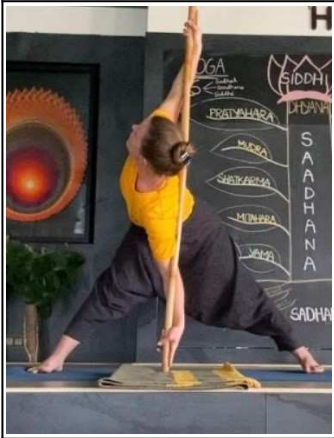
- Pose de point à temps lors de la deuxième quinzaine d'octobre
- Reprise des fossés (ici sur le bas du chemin de Berfey)
- Reprise en revêtement partiels des chemins de Bussy (entre Change et Paris-l'Hôpital)



# Change Actus' – Activités

## Hatha Yoga

Le hatha yoga est une pratique physique et méditative visant à équilibrer corps et esprit par des postures, la respiration et la concentration.



Sportive depuis son enfance, c'est à la suite du confinement que Clémence a décidé de changer de vie et de faire découvrir au plus grand nombre ce yoga physique dont le but reste le bien être mental.

Suite à plusieurs périodes de formation en Inde, Clémence s'installe en Bourgogne puis plus récemment à Nolay – elle prend alors la succession d'Andrée Holock de l'association Aloka Yoga.

Elle donne maintenant des cours à Change les lundi soirs de 18H30 à 20h, on peut également la croiser à Aubigny le mardi, à Nolay le mercredi et à Dijon le jeudi. Clémence propose également des cours particuliers.

Déroulement habituel d'une séance d'1h30 :

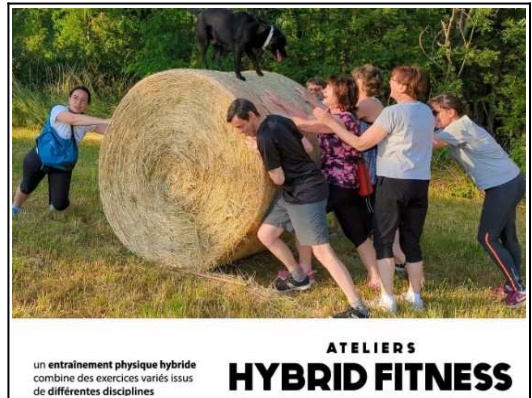
- Asanas : travail de la colonne vertébrale par des postures
- Relaxation / méditation
- Pranayama : conscience du mouvement respiratoire

Vous êtes intéressé-e-s ? N'hésitez pas à tenter l'expérience, le prix est libre et vous n'aurez besoin que d'un tapis de sol.



## Hybrid Fitness

Hybrid Fitness propose un entraînement physique combinant plusieurs techniques (muscultation, pilate, stretching, art martial, respiration...). L'objectif est d'améliorer la condition physique par le biais d'une meilleure connaissance du corps.



C'est en 2013 que Thierry Motot reprend les rênes de l'association de gymnastique créée par Chantal Pelletier. Le nom actuel, plutôt original est en réalité un brin ironique et se veut avant tout centrée sur les liens humains.

Les activités (en intérieur hors été) sont adaptées aux pratiquants qui étaient au nombre de 17 cette année (issus de 6 communes alentours – âgés de 35 à 70 ans).

Les pratiques sont souvent effectuées en duo et vous n'aurez besoin que d'un tapis. Déroulement habituel d'une séance d'1h :

- 10' de mise en condition physique
- 40' de renforcement musculaire (3/4 des séances) ou stretching
- 10' étirement

HyFit est un composant de l'association « DCA » au même titre que la Patrache et s'attache à la conservation des productions audiovisuelles locales ainsi qu'au maintien de la condition physique « La mobilité du corps, c'est l'instrument de notre liberté ».



### Infos pratiques :

- mercredi 19h30 – 20h30
- salle des fêtes de Change
- 59€ à l'année
- plus d'infos sur [hy-fit.fr](http://hy-fit.fr)



## Au fil de la Cozanne

En 2023, le conseil départemental de Côte d'Or a décerné le prix de la citoyenneté à l'association Au fil de la Cozanne, qui a pour valeurs et projets de :

- Valoriser le cadre de vie
- Encourager et impulser les actions qui valorisent l'attractivité de notre espace rural
- Favoriser échanges et liens avec les communes environnantes
- Promouvoir le vivre-ensemble (installer des projets pérennes, références de notre territoire : festifs, environnementaux, patrimoniaux, sportifs)
- Contribuer à la cohésion sociale grâce à des projets culturels
- Enrichir les liens intergénérationnels
- Lutter contre le fanatisme et l'éloignement en milieu rural

Cette association œuvre dans de nombreuses communes autour de Change et propose une liste conséquente d'activités tout au long de l'année, aussi bien pour les enfants que pour les adultes.



### pour les + jeunes ▾

Poterie (juniors)  
Théâtre  
Danse moderne  
Stages HIP-HOP  
Multi sports  
Atelier couture  
Tricot / crochet  
Eveil musical

### pour les + grands ▾

Chorale  
Line dance - country  
Poterie / modelage  
Tapisserie  
Vannerie  
Gym seniors  
Pilates  
Hybrid Fitness  
Tonic/fit  
Gym d'entretien  
Yoga  
Trail  
Step Danse  
Modern Jazz Danse  
Apprendre l'ANGLAIS  
Le Café des PARENTS  
Les rencontres SÉNIOR.E.S

### Infos pratiques :

Au fil de la Cozanne

Place de l'Hôtel de ville 21340 Nolay  
contact@aufildelacozanne.fr



## Change Actus' – Élections complémentaires

A la suite du décès de Danielle Pelizzoni, notre Maire et aux trois sièges vacants laissés au long des 6 dernières années, la commune de Change s'est retrouvée dans l'obligation d'organiser des élections complémentaires.

Ce sont donc 5 candidats qui se sont présentés le 20 juillet, ont été élus au premier tour (de gauche à droite sur la photo) :

- Anaïs Loisier
- Alexandre Lefort
- Felix Duret
- Aline Ponsard



## Rencontre – Ils produisent à Change

### Photographies/Peintures abstraites – Richard Mourouvin

Originaire de la région parisienne, Richard est venu à Dijon pour faire des études d'art et de design à l'école des Beaux-Arts. Pendant ses études et les années qui ont suivi, il a fait plusieurs saisons de vendanges à Rully et a décidé de s'y installer après l'obtention de son diplôme d'art. C'est en avril 2025 qu'il pose ses valises à Change avec sa compagne.



Ses activités artistiques sont la peinture abstraite et la photographie documentaire. Il a exposé ses peintures et ses photographies lors d'expositions, notamment au Musée de la Vie Bourguignonne à Dijon, à la galerie Interface et à São Paulo au Brésil. Il a aussi présenté un court-métrage à la Cinémathèque française à Paris.

En parallèle, il a eu l'occasion à plusieurs reprises de faire des photographies de mariage et de famille, où il a découvert un univers d'émotions et de joie non encore expérimenté à travers son travail artistique, ce qui le nourrit.

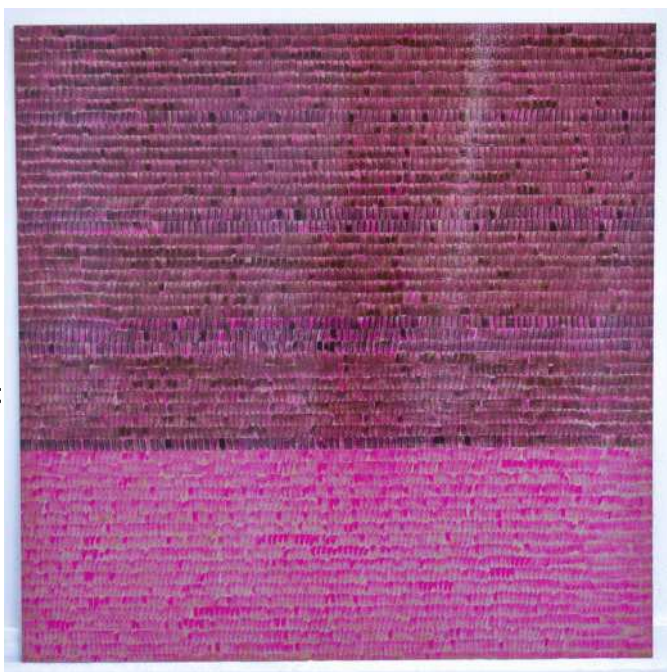
*« J'ai réalisé que la photographie est aussi un moyen de tisser des liens sincères avec les gens et de capturer des histoires pour qu'elles soient éternelles dans les mémoires ».*

Richard met aujourd'hui à disposition ses compétences de photographe professionnel auprès de celles et ceux qui souhaitent immortaliser leurs moments de joie et d'amour.



**Une photographie de mariage réalisée par Richard**

**Une peinture de Richard - Pastel sec et adhésif sur plaque de bois - 100x100cm**



Infos pratiques

[www.richardmphotographie.com](http://www.richardmphotographie.com) / tel : 0616010415 / mail : richard.mphotographies.com

# Rencontre – Paroles d’anciens

## Rencontre avec Paulette Chevallier

Paulette est née le 1 décembre 1935 au n°4 de la rue de la Perrière, à Change ; c’est la troisième d’une famille de 4 enfants, son père était cantonnier et sa mère ménagère.

Sa jeunesse se passe dans le village, elle fait ses classes à l’école de Change, puis à Paris-l’Hôpital où elle se rend à vélo. C’est également à vélo qu’elle ira passer son certificat d’études à Couches, à l’âge de 14 ans : *« au retour, on s’est arrêté chez une amie à Saint-Maurice et on a mangé des fraises pour fêter la réussite du certificat »*.

Elle réalise ensuite un apprentissage en couture à Nolay (toujours à vélo) chez Mme Jacquelin : *« J’aurais aimé aller plus loin dans mes études, mais c’était une autre époque »*. Elle s’est à cette époque également beaucoup occupé de son petit frère en situation de handicap : *« je l’emmenais tous les jours sur mon porte-bagage à Nolay pour faire une piqûre, c’était dur »*.

Elle trouve ensuite du travail chez M. Corobana à Paris l’Hôpital, *« un patron dur, mais qui nous trouvait toujours du travail »*. Elle y confectionnera des bracelets de montres de luxe pendant 29 ans.



**Paulette et ses deux arrières petites-filles**

Elle se marie par la suite à Michel, qui était de passage dans le village et travaillait dans les vignes. Ils habiteront 6 mois à Chagny avant de revenir dans sa maison, qu'elle occupe toujours, depuis 48 ans. Ensemble, ils auront 2 enfants, 7 petits-enfants et à l'heure actuelle 7 arrière-petits-enfants.

C'est parce que Paulette s'est toujours occupé des autres qu'elle est aujourd'hui bien entourée, de ses proches d'abord « *je souhaite à tout le monde d'avoir des enfants comme ceux que j'ai eus* », mais aussi de ses voisins et de nombreux Changeois.

Paulette a continué de travailler, pour faire des « extras » à Meursault et Santenay mais elle s'est également engagée de nombreuses années dans l'association des loisirs du village où elle y prenait les inscriptions / mettait la table lors des grands repas : « *j'ai beaucoup travaillé, c'est bien il faut travailler* ».

La voilà maintenant à 90 ans, elle s'en étonne d'ailleurs : « *90 ans ?! Pas dans ma tête en tout cas [...] si on m'emmenait, j'irais au bal, moi !* ». Quand on lui demande quelles sont ses passions, elle répond du tac au tac : « *toute ma vie a été ma passion, [...] sûrement pas le jardinage, j'aime mieux cuisiner et pâtisser* »



**Jour de communion - Paulette est en bas à droite sur la photo**

### **Avez-vous un conseil pour les nouveaux arrivants à Change ?**

« J'aimerais qu'ils fassent bien marcher notre commune, ils doivent être actifs, ils doivent être bien accueillis aussi »

### **Qu'est ce qui a le plus changé à Change ?**

Question difficile pour Paulette, elle dit que notre village s'est plutôt bien conservé, mais elle finit par parler des transports : « *les enfants ont un bus pour les emmener à l'école maintenant [...] dans la vie qu'on a, les transports sont un vrai plus [...] il y a les voitures aussi !* » Elle évoque également l'arrivée de l'eau courante dans le village.

### **Que voudriez vous voir changer à Change ?**

Elle ne trouve pas grand-chose à changer dans le village, elle regrette la disparition des petits commerces « *une épicerie c'était bien !* », elle souhaite cependant que la bonne entente dans le village perdure : « *je voudrais que les gens s'entendent bien, que le village continue à vivre, qu'il y ait des animations* ».

### **Avez-vous un plat préféré ?**

« *J'aime tout, je ne suis pas difficile [...] peut-être une bûche de Noël à la crème au beurre* ». Quand on lui demande si elle préfère le vin blanc ou le vin rouge elle botte en touche : « *Je n'ai jamais bu de vin, je préfère une cerise dans la goutte* ».

Paulette est un pilier de l'histoire vivante du village, elle vous racontera volontiers ses souvenirs de jeunesse dans son village, de son petit frère qui l'a une jour poussée dans le lavoir ou de sa grande sœur pour qui elle a toujours eu beaucoup d'affection.

Mais Paulette c'est avant tout une femme énergique et joyeuse, reconnaissante envers les autres : « *je me plains pas, moi, je suis bien toute seule et je fais ce que je veux !* ».

## Portrait – Danièle Pelizzoni

La famille Pelizzoni est arrivée à Change en 1974.

Toujours présents aux différentes manifestations organisées sur la commune, Danielle et son mari Georges participent en 1982 à la création de l'Association de Loisirs de Change, elle en sera la secrétaire durant près de 40 ans.

Danièle Pelizzoni entre au conseil municipal en 2001, en tant qu'adjoint puis est élue Maire en 2004. fonction qu'elle exercera jusqu'à son décès en mai 2025.

Elle a commencé sa mandature par un projet qui la tenait à cœur, la création du gîte Max Monthelie.

Elle a terminé par un autre dossier important pour elle, la réfection du toit de l'église.



Entre la mairie, l'association de loisirs et l'association Nicolas Rolin, elle a été, durant de nombreuses années pratiquement à plein temps au service des autres.

Elle s'est toujours battue pour défendre les intérêts financiers de son village et les intérêts des administrés.

Excellente cuisinière, sa maison était toujours ouverte pour les amis et la famille, souvent nombreux pour apprécier sa table bien garnie.

# **État Civil 2025**

## **Naissances**

- Jean Clair le 18 décembre 2024
- Hannah Belveire-Garrec le 23 janvier
- Isaac Ben Guouider Monin le 7 avril

## **Décès**

- Suzanne LARGY née Brugnot, le 11 janvier
- André CLEAUX, le 25 mars
- Jacqueline MONTAGNE née MARTIN, le 3 avril
- Danielle PELIZZONI née BACCUS, le 23 mai
- Madeleine LEDUC née MEULEY, le 1 septembre

## **Mariage**

- MONNOT Alix et GARREAU Baptiste le 14 juin
- FRIBOURG Akselle et ISAIE Maxime le 30 août

## **PACS**

- Louis DEGUIS et Amale BOUZIDI, le 19 septembre 2025

## **Nouveaux arrivants**

- Amal Bouzidi et Louis Deguis
- Laurence Caty et E. Gillot
- Anne et Andrew Ding
- Régis Durbercq
- Debbie et James Gates
- Karine Genard et Jeremy Cardot
- Emilie Grolleau et Richard Mourouvin
- Antoine Léger
- Catherine Lopez
- Marie-Thérèse et Eric Métivier
- Mathilde Morillon et Simon Beilvert-Garec
- Sylvain Pelizzoni
- Anne Prosper et Sacha Krstic

Un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants a été édité durant l'hiver, il comprend les principales informations utiles pour les nouveaux changeois et a été distribué lors des vœux du maire (10 janvier 2025)

**Vous êtes nouveau dans la commune, faites-vous connaître et n'hésitez pas à venir partager un café en mairie.**

## **Millésime 2025 – C.Monnot**

Après un hiver doux et humide, le printemps fut relativement sec et chaud, particulièrement au mois de juin, juillet a débuté plus frais puis très chaud pour une longue période se prolongeant en août.

Les maladies cryptogamiques ont été discrètes voire inexistantes du fait de la climatologie. Une récolte prometteuse et précoce se dessinait mais l'été brûlant amenuisait les raisins.

La récolte fut compliquée par des cumuls de pluie correspondant au tiers de la pluviométrie annuelle, avec des fenêtres météo courtes pour vendanger.

L'été chaud et sec laisse présager un millésime 2025 prometteur, mais de quantité relativement modeste.

## **Saint-Vincent Tournante – 24 et 25 janvier 2026**

La Saint Vincent Tournante arrive en vallée des Maranges cette année, la circulation dans notre village sera perturbée sur plusieurs axes :

- La RD133 (route principale vers Nolay) conservera une circulation en double sens
- La RD1 (route de Nolay à Mazenay) conservera une circulation en double sens
- La route reliant Borgy aux Louchardes sera fermée à la circulation
- La voie verte sera fermée aux piétons et vélos à partir de l'ancienne gare de Dezize.

Pour vous rendre sur le site de la Saint Vincent Tournante, vous devrez emprunter une des entrées officielles, la plus proche de Change étant celle du moulin de Sampigny.

Réservez votre kit de dégustation sur <https://www.saintvincent2026.fr>



# Recensement de la population 2026

Du 15 janvier au 14 février, un agent recenseur passera chez vous pour cette opération obligatoire et confidentielle. Vos réponses, anonymes, aident à adapter les services publics (écoles, transports, etc.) aux besoins de notre commune.

Plus d'information sur <https://www.le-recensement-et-moi.fr>



## Recensement de la population 2026

### Où suis-je recensé ?

**Vous êtes recensé dans votre résidence principale**  
(le logement que vous occupez quotidiennement).



**Et si je ne suis pas chez moi ?**  
Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

**Je suis étudiant. Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?**  
  
Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

**Je suis étranger.**  
  
Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.

**Militaire, je vis dans une caserne.**  
  
Vous êtes recensé dans votre caserne.

**Je vis dans une habitation mobile.**  
  
Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.

**J'habite dans un logement communautaire.**  
  
(maison de retraite, internat, cité universitaire, etc.)  
Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'informations sur

 [le-recensement-et-moi.fr](https://www.le-recensement-et-moi.fr)

# **Élections municipales 15 et 22 mars 2026**

## **Un changement important pour les élections municipales 2026 :**

Vous ne pourrez plus modifier un bulletin. Vous ne pourrez pas rayer ou ajouter des noms ni modifier l'ordre des candidats.

**À défaut, le vote sera considéré comme NUL :**

- ✘ Le panachage est interdit : il est désormais interdit de modifier un bulletin.
- ✘ Aucune inscription ne doit être apposée sur le bulletin ni aucun signe distinctif : annotation, froissement, déchirure, coupure, perforation...

Il n'y a qu'un seul tour de scrutin dès lors qu'une liste obtient la majorité absolue\* des suffrages exprimés\*\*. Le vote d'au moins un quart des électeurs inscrits n'est plus nécessaire. La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit la moitié des sièges et l'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

Concrètement, dans toutes les communes où une seule liste est candidate, elle est automatiquement élue au 1er tour. S'il y a deux listes, l'une des deux obtient nécessairement la majorité absolue (sauf égalité parfaite des voix) et un seul tour suffit.

En revanche, si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, un second tour est nécessaire. La liste qui arrive en tête au second tour remporte la moitié des sièges. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

\* au moins la moitié plus un des suffrages exprimés

\*\* total des bulletins moins les bulletins blancs ou nuls

**Dates limites d'inscription :** 4 février 2026 (téléprocédure) et 6 février 2026 (mairie) - sauf cas particuliers.

**Etes-vous bien inscrit(e) ? Pour le savoir, vous pouvez contacter la mairie ou vous rendre sur le site :**

<https://www.elections.interieur.gouv.fr>

**Vous voulez vous aussi participer à la vie du village ? N'hésitez pas à vous présenter en mairie pour faire part de vos motivations**

## Dans le rétro

La rue Collot un jour de fête (T.Motot)



# Jeux

2			6	5			8
7						1	5
		9	2			4	
	2		3		6		
			5				3
4				1			2
			4	3			6
						7	9
5						8	4

Sudoku facile

7		2		4			
	1				6		3
					1		
		4	8				
6				1	2	3	
	9		4				8
2		7		5			
		9			3		2
					8		4

Sudoku difficile

## Photo mystère

Cette photo a été prise sur la commune de Change – mais où? Et que représente-t-elle?



Répondez-nous à l'adresse e-mail de la gazette ([bulletindechange@gmail.com](mailto:bulletindechange@gmail.com)) des petits lots récompenseront les bonnes réponses tirées au hasard

# Règles d'usages

## Déclaration de travaux

Si vous envisagez d'effectuer des travaux de création ou d'extension de surface, tels que l'aspect extérieur d'un bâtiment, de changement de destination d'un local, de construction de piscine, etc., adressez-vous à la mairie ou faites une demande en ligne.

**Ces travaux peuvent nécessiter une autorisation d'urbanisme. L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France peut en outre être requis.**

## Entretien des trottoirs et caniveaux

Dans les voies ouvertes à la circulation publique, les propriétaires, les professionnels et occupants des immeubles riverains sont tenus, chacun en face de sa propriété, de balayer ou faire balayer une largeur égale à celle du trottoir et de maintenir en bon état de propreté le caniveau (ou fil d'eau). De plus, en hiver, les riverains doivent déneiger le trottoir devant chez eux.

## Règlementation sur le bruit

Les appareils bruyants (comme les tondeuses, tronçonneuses...) sont à utiliser :

- **du lundi au vendredi de 8h – 12h et 14h – 19h**
- **le samedi de 9h – 12h et de 15h – 19h.**
- **le dimanche et les jours de fériés : 10h – 12h**

## Sortie des poubelles

Pour l'hygiène et la beauté de notre village, il est rappelé que les poubelles vertes et jaunes doivent être :

- sorties au plus tôt la veille au soir du ramassage
- rentrées au plus tard le soir du ramassage.

## Respect de notre environnement

Il est rappelé que les dépôts sauvages sont interdits et qu'ils dénaturent nos campagnes et forêts. Pour le dépôt de déchets en forêt (des végétaux aux gravats ou tout autre déchet), il est fait application de l'article 161-1 du code forestier et 635-8 du code pénal. Il est encouru une amende de 5<sup>e</sup> classe pouvant aller jusqu'à 1500€, des peines complémentaires (confiscation de véhicule / suspension de permis / dommage et intérêts pour le préjudice subi).

## Informations pratiques

### Tarifs salle des fêtes

La commune de Change vous propose à la location pour vos évènements, une salle des fêtes pouvant accueillir 90 personnes assises ou 110 personnes debout, avec une cuisine tout équipée. Les tarifs indiqués sont préférentiels pour les habitants du village.

Location	Forfait	Période hivernale (01/09 → 01/05)	Période estivale
Salle + Cuisine	Week-end (samedi + dimanche)	280€	240€
	1 journée	230€	190€
Salle seule	1 journée	180€	140€



## Aide informatique

L'équipe municipale vous propose une aide informatique (mise à jour de CV / démarches administratives en ligne / aide à la prise en main de logiciel de traitement de texte) – rendez-vous en mairie pour plus d'informations.

## Contacts

SPA région de Chagny

03 85 87 20 55

Gendarmerie d'Epinac

03 85 82 12 18

Mairie de Change

03 85 91 13 44

[mairiedechange@orange.fr](mailto:mairiedechange@orange.fr)

lundi et vendredi 8h30 – 11h30

samedi (1 semaine/2) 9h30 – 11h30

<https://change-en-bourgogne.fr>



Suivez l'actualité de la commune sur panneau pocket, disponible via une application smartphone ou directement sur internet



Un article à proposer ? Une aide/modification à apporter ? Rejoignez l'équipe du bulletin municipal en nous contactant sur [bulletindexchange@gmail.com](mailto:bulletindexchange@gmail.com)

# Collectes des déchets

## CHANGE

# calendrier 2026

■ Collecte Tri sélectif

■ Collecte Ordures ménagères

■ Jours fériés

### JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

### FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

### MARS

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

### AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

### MAI

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### JUIN

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

### JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

### AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

### SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

### OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

### NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

### DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

## Déchèterie de Nolay :

- Chemin du Carrouge – 21340 NOLAY
- 03 80 21 72 90

### Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre) :

- du lundi au vendredi de 14h00 à 19h00.
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

*Fermée le mardi, le dimanche et dimanche de Pâques, dimanche de Pentecôte et jours fériés.*

### Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars) :

- du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00.
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

*Fermée le mardi, le dimanche et les jours fériés.*